



L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	08/03/2025
Date d’Affichage	08/03/2025
Nombre de Conseillers en exercice	14
Présents	9
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBOUIC, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE, Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUIC, Mr Patrick DEMARQUET.

Absents :

Mr Boris BOYAVAL

N°026-2025

Validation du devis pour le feu d'artifice

Madame Stéphanie GARNIER, 3^{ème} adjointe, présente les devis de l'entreprise LOCATECH et l'entreprise FÉÉRIE pour le feu d'artifice qui aura lieu le vendredi 27 juin 2025.

L'entreprise LOCATECH propose un devis pour un montant de 2 781.00 HT et l'entreprise FÉÉRIE propose un devis pour un montant de 2 500.00 € HT.

Il est précisé que le périmètre de protection concernant les tirs est plus réduit pour l'entreprise FÉÉRIE et que le nombre de fusées est supérieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise FÉÉRIE pour le feu d'artifice pour un montant de 2 500 € HT.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

